Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_05_02-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_05**

OBJET • Composition des commissions thématiques • délégués communautaires

Nombre d'élus communautaires • 48

Présents • 41

Pouvoirs • 07

Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_05_02-DE

Olivier BELLEC expose que par délibération du 7 avril 2026, le conseil communautaire a décidé de mettre en place les commissions suivantes, en vertu de l'article L 2121-22 du CGCT :

COMMISSIONS
Tourisme et maritimité
Transitions, environnement et gestion des déchets
Economie
Patrimoine, culture, langue bretonne et communication
Aménagement
Solidarités, santé, équipements sportifs, participation citoyenne, habitat et accueil des citoyens français itinérants
Moyens généraux
Mobilités
Conseil d'exploitation : eau potable, assainissement, politiques de l'eau

Ces commissions étant ouvertes à tous les conseillers communautaires, un mail a été adressé à tous les conseillers communautaires le 9 avril 2026, pour leur demander de choisir les commissions auxquelles ils souhaitaient participer.

En parallèle, les maires ont été consultés pour proposer à leurs adjoints et conseillers délégués de compléter ces commissions.

Le conseil communautaire est invité à valider les délégués communautaires composant les commissions.

Ces dernières seront complétées lors du conseil du 25 juin avec les adjoints ou conseillers délégués désignés par les Maires.

Il est précisé que le Président de CCA est membre de droit de toutes les commissions.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Valide** la composition des commissions par les délégués communautaires assise sur la base ci-annexée,
- **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026